

716. L'analyse suivante des importations du Canada durant les années mentionnées montre que durant l'année terminée au 30 juin 1893, le total des importations pour consommation domestique s'est élevé, moins les monnaies et lingots, à \$115,171,145. C'est donc une balance de \$2,378,622 de plus que la moyenne des trois années précédentes, soit une augmentation de 2·1 pour 100. La valeur des importations de la consommation domestique pour l'année fiscale 1892-93 excède celle de l'année fiscale 1891-92 de près de 3·10 pour 100.

Si nous prenons les différentes divisions, nous trouvons que dans la division A, il y a eu une diminution de \$2,072,255 dans la moyenne des trois années précédentes ; dans la division B, nous voyons une augmentation de \$2,117,777 ; dans la division C, une augmentation de \$862,786 ; dans la division D, une augmentation de \$1,261,251, et dans la division E, une augmentation de \$209,064.

717. Si nous analysons les différentes divisions, nous trouvons que dans la division A il y a eu 16 diminutions et des augmentations dans les neuf classes y comprises. Les diminutions sont comme suit :— Animaux, \$205,649 ; céréales, \$628,615 ; chicorée, \$1,143 ; café, \$1,229 ; œufs, \$59,113 ; poissons, \$22,115 ; fruits, \$201,754 ; miel, \$1,893 ; gelées, confitures, \$6,477 ; provisions, \$708,840 ; sauces, \$844 ; épices, \$11,006 ; sucres, \$3,742 ; suif, \$4,711 ; thés, \$259,881 ; tortues, \$111 ; légumes, \$25,508. Pour ce qui a trait aux provisions, la diminution totale est comprise dans toute la subdivision, à une seule exception près, celle de l'extrait de bœuf, qui montre une augmentation de \$10,578. Le beurre donne une diminution de \$16,232 ; le fromage, une diminution de \$1,013 ; le saindoux, de \$127,741 ; lard fumé et jambon, de \$133,312 ; bœuf salé, de \$59,081 ; mouton, \$6,249 ; le lard, \$365,608 ; volaille, \$2,491. Nous voyons donc que les produits provenant du porc, comprennent \$633,466 de la diminution totale dans les provisions.

718. Dans la divisions B, nous trouvons des augmentations dans 37 articles, et des diminutions dans 33. Parmi les augmentations les plus importantes, nous voyons :— millets à balais, augmentation de \$37,638 ; houille, \$1,270,211 ; déchets de coton, \$73,271 ; diamants non taillés, \$21,385 ; drogues et teintures, \$43,217 ; peaux de fourrures, \$266,700 ; chanvre non préparé, \$311,076 ; peaux, \$113,728 ; blé-d'Inde pour l'ensilage, \$18,202 ; substances minérales, 39,270 ; huile de cocotier et palmier, \$25,813 ; fourrures, \$72,234 ; chiffons, \$21,207 ; reinettes, \$18,757 ; résine, \$15,554 ; caoutchouc cru, \$430,773 ; tabac, \$146,972 ; laine non manufacturée, \$44,213. Les diminutions les plus importantes sont :—asphalte, \$54,131 ; déchets de laine, \$309,103 ; gutta percha, \$288,008 ; ivoire végétal, \$41,437 ; vieux cordage, \$14,664 ; jute en tiges, \$28,028 ; billots ronds et non manufacturés, \$182,709 ; plantes et arbres, \$2,056 ; soie grège, \$2,374